



DECLARATION UE DE CONFORMITE SELON LE REGLEMENT 2016/425

Le fabricant,

LEMAITRE SECURITE
17, rue de Bitschhoffen
LA WALCK 67350 VAL DE MODER - FRANCE

Déclare que l'article de chaussures de sécurité décrit ci-après :

DAYTONA S3

est conforme aux dispositions du règlement (UE) **2016/425**, à la norme harmonisée **EN ISO 20345 : 2011**

et au modèle ayant fait l'objet d'attestation CE de type :

- N° OZO299-CPT005/21

délivrée par le

MIRTA-KONTROL d.o.o.
PRODUCT CERTIFICATION DEPARTMENT
Javorinska 3,
HR-10040 ZAGREB - DUBRAVA
CROATIE

Fait à LA WALCK le 06/05/2021

Par Cyril BUCHER, Président.

Laurent RUSTENHOLZ, Responsable Qualité